

Sur les sols, peuplements et aménagements

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **91 (1940)**

Heft 8-9

PDF erstellt am: **31.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785495>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

rale du pays et le rendement de nos forêts. Ici, dans ce périodique, et lors du dernier cycle de conférences de Zurich, le sujet a été développé dans tous ses détails.

L'exposition de Zurich n'a-t-elle pas permis aux lecteurs de ce journal d'étudier le fonctionnement détaillé des gazogènes et de consulter une documentation, singulièrement suggestive, sur cette invention ? Il semble que cet enseignement n'a pas porté de fruits appréciables, car le stand du carbone-carburant n'attirait guère les visiteurs. Faudra-t-il une nouvelle conflagration générale européenne pour faire réaliser aux intéressés que notre magnifique domaine forestier suisse, aujourd'hui mis en valeur, est capable d'assurer, en temps de mobilisation de guerre, une grande partie de nos transports routiers ?

Pour atteindre ce but, il nous paraît que l'action et l'influence du corps des forestiers est, non seulement désirable, mais aussi indispensable; il est temps, enfin, d'agir en s'efforçant d'obtenir des réalisations.

Aug. Barbey.

Montcherand sur Orbe (Vaud), août 1940.

Sur les sols, peuplements et aménagements.

Certaines remarques du Dr *Emil Hess*, dans sa publication parue en supplément (n° 19) aux organes de la Société forestière suisse¹, ont un intérêt primordial pour toutes nos forêts. C'est, entre autres, celles concernant l'interdépendance du sol et du peuplement (page 22, al. 3—4).

On admet généralement que la qualité du sol se manifeste directement par celle du peuplement qui le couvre, par la forme et la hauteur des arbres qui constituent ce boisé. Des arbres courts, à mauvais aplomb, ne peuvent croître que sur un mauvais sol, superficiel; un sol profond ne peut donner naissance qu'à une belle forêt, haute et vigoureuse. Cette façon de juger à priori est trop simpliste. Elle se heurte souvent à des observations qui la démentent. D'où cela provient-il ?

Probablement du fait que, dans l'étude du problème du sol, nous faisons encore mal la démarcation entre les caractéristiques

¹ *E. Hess*: Le rôle des feuillus dans la reforestation. Berne, Büchler & C^{ie}, 1940.

définitives (constitution chimique, profondeur) et celles qui sont temporaires (structure physique).

Nous n'avons sur les premières qu'une influence minime, sinon nulle. Mais, par contre, la structure physique est influencée directement et rapidement par les essences qui constituent le peuplement (futaie unienne ou futaie mélangée) et, avec plus de lenteur, par la forme en laquelle ces essences sont groupées (forme simple ou composée).

« De la composition du peuplement résulte la structure du sol, et de l'état du sol dépend la santé du peuplement. » (E. Hess, l. c.)

La vision du peuplement ne peut nous donner que des présomptions sur la structure du sol, et pas sur sa profondeur et sa constitution chimique. Il me paraît qu'il y a là une discrimination importante à faire. Elle est déjà faite dans la publication du D^r Hess; il faut y insister.

Il faut donc, pour connaître à fond un sol, en étudier les deux groupes de caractéristiques.

La constitution chimique et la profondeur seront assez facilement déterminées au moyen de sondages.

La structure pourrait l'être au moyen des dispositifs utilisés par la Station fédérale de recherches forestières. Mais le praticien ne possède pas les instruments, le temps et l'habitude nécessaires. Il a d'autres moyens plus simples, qui doivent pouvoir suffire, pour autant qu'ils sont tous à disposition.

Ce sont : la vision du peuplement; l'examen de la couverture morte et vivante et de la coupe du sol; et enfin la connaissance de l'histoire de la forêt. Et voilà le hic !

Que sait-on de précis sur nos forêts, à part les données historiques glanées dans les archives, et dont l'interprétation peut souvent varier ? De précis surtout sur l'état des peuplements, et sur leur mode d'exploitation durant le 19^{me} siècle ? C'est cela qui importe, parce que c'est cela qui a modelé la structure actuelle, si souvent défectueuse, de nos sols forestiers.

Certaines forêts possèdent bien des plans d'aménagement soigneusement faits, régulièrement révisés, datant d'environ 50 à 60 ans. On y trouve, dans les descriptions spéciales de chaque division, des renseignements précieux. Mais ces forêts sont justement, de par leur aménagement, d'heureuses exceptions, traitées

rationnellement et possédant des sols en bon état, ou du moins en bonne voie d'amélioration.

Mais toutes les autres forêts, aménagées il y a 30 à 40 ans, ou même non aménagées, pourvues de descriptions spéciales insuffisantes quant au sol, que sait-on d'elles ? Rien ou presque ! Tout au plus de sommaires indications telles que « traitées en coupes rases dans les années... » ; « cultures agricoles intercalaires » ; « traitées en taillis » ; « ventes sur pied, exploitation par les adjudicataires » ; souvent, rien sur les éventuels ramassage de la fane, parcours du gros bétail, pacage des moutons, ou tout au plus quelques renseignements oraux des vieux habitants de la localité, qui les ont entendus de leurs pères.

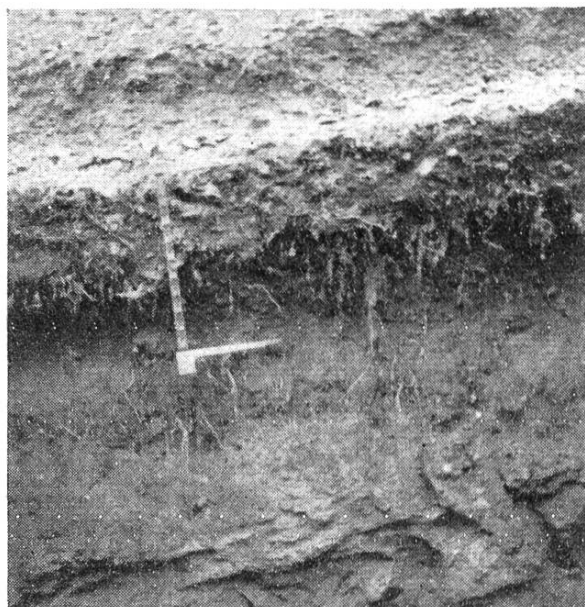
Rien ne sert de récriminer sur ce qui nous manque, et sur le temps perdu. Il faut tirer enseignement de ces erreurs passées pour ne pas les commettre à notre tour.

Ce qui nous a manqué en renseignements précis sur l'évolution des forêts, nous devons au moins chercher à le recueillir pour nos après-venants. Donner, dans les aménagements, toutes les indications sûres concernant le traitement passé. Donner surtout de chaque division une description spéciale aussi précise que possible, en ayant en vue une connaissance de plus en plus approfondie du sol. Reviser ces descriptions spéciales aussi soigneusement que les autres parties de l'aménagement, de façon à ce que l'évolution en cours, dans la structure du sol, puisse être saisie sans peine par le technicien. Ce dernier pourra alors, en meilleure connaissance de cause, adapter son traitement de façon à favoriser, ou à orienter différemment, l'évolution perçue.

Il faut donc redonner aux descriptions spéciales une importance que souvent elles n'ont pas. Il faut reconnaître que leur rédaction est le travail le plus ingrat de la revision d'un aménagement. Travail auquel on s'attaque en tout dernier ! Une « revision » doit être faite de nos conceptions, de nos habitudes en cette matière. Nous pourrions de la sorte mettre à la disposition de nos successeurs des instruments qui nous ont manqué, et leur permettre d'aller plus avant dans les secrets de la vie de la sylvie.

* * *

L'étude visuelle des peuplements conduit souvent à des conclusions incomplètes, sinon fausses, quant à la valeur des sols.



Phot. J. Peter, à Bevaix.

Les documents photographiques ci-joints en sont deux preuves, parmi beaucoup d'autres. Les deux photographies de gauche montrent :

Celle du haut, un mauvais peuplement de hêtre dans la forêt cantonale du *Devens* sur St-Aubin (altitude 590 m, exposition sud-est); celle du bas, un sondage effectué au pied du hêtre du premier plan; la pince a 1 m d'ouverture. Sous-sol : calcaire jurassique recouvert d'environ 2 m de matériaux morainiques alpins, marneux et compacts au fond, plus sableux dans le milieu; les 50—60 derniers centimètres sont de terre jaunâtre, compacte, avec lacs serré de racines. Sol nu, sans humus, feuilles mortes enlevées par le

vent. Peuplement : issu de coupe rase, rejets de souche et brins de semence de 80 ans environ. Diamètre moyen 25 cm, hauteur moyenne environ 15 m. Absence de matériel secondaire. Presque tous les arbres sont fourchus, tordus, déjetés; la « sélection » a peu à faire dans une telle accumulation de non-valeurs ! Mais le sol n'est pas superficiel, comme le pourrait faire croire le peuplement. Il a, au contraire, en puissance une grande fertilité, mais est dégradé par la coupe rase, par l'exploitation en peuplement régulier avec éclaircie par le bas, et par l'enlèvement des feuilles mortes par les vents. Seule sa structure est mauvaise, ce qui a entraîné un abaissement important de la fertilité. Abaissement passager, contre lequel il faudra lutter.

Les deux photographies de droite montrent :

Celle du haut, une sapinière dans les forêts communales de *Gorgier*, altitude 730 m, exposition sud. Celle du bas, le talus du chemin neuf au pied du groupe de sapins à droite. La pince de 1 m a 10 cm d'ouverture entre les deux branches.

Constatations presque exactement identiques à celles du premier cas.

Le calcaire jurassique sous-jacent n'a pas été trouvé, lors de la construction du chemin, malgré des fouilles atteignant par endroits 3 m de profondeur. Matériaux morainiques alpins un peu moins marneux et plus mélangés de pierre qu'au Devens. Couverture morte et vivante presque nulle, humus presque absent.

Peuplement : groupe de futaie de sapin, ayant tous les aspects de vieux arbres : cime tabulaire, écorce épaisse et rugueuse, accroissement lent. Issu de semis naturel, probablement sur coupe rase. Age moyen, 80—90 ans. Hauteur moyenne, 14—15 m; diamètre moyen 25 cm environ.

Lors de l'étude du projet de chemin, construit depuis lors, j'avais fait faire plusieurs sondages sur ce tronçon, persuadé que le calcaire allait être découvert à quelques décimètres de profondeur !

Là, de nouveau, la structure du sol est responsable de l'état déplorable du peuplement actuel, structure gâtée par des exploitations irrationnelles (coupe rase, puis extirpation du hêtre dans le jeune peuplement réformé). Et, de nouveau, possibilité de revenir à un état meilleur, peu à peu, par réintroduction des feuillus.

Il est juste de reconnaître que, dans les deux cas précités, les conditions topographiques et climatiques ont accéléré le processus de dégradation. Il n'en reste pas moins que le début est dû à une erreur (coupe rase) et a été renforcé par d'autres erreurs (monocultures en peuplements réguliers). Sans ces erreurs initiales, les conditions extérieures n'auraient pas pu agir de façon si défavorable.

Tout ce qui précède n'est au fond qu'une paraphrase de la remarque du D^r Hess, qui formera la meilleure des conclusions :

« Nous n'avons pas encore pris l'habitude, en Suisse, de consulter l'état du sol. Si nous nous en préoccupions davantage, nous arriverions à expliquer bien des secrets de la vie de la sylve et à acquérir des indications sur les opérations à entreprendre. »

J. P. C.

Les Ilanches (Jura vaudois).

Sur le versant sud-est du Chalet à Roch — mas forestier dont j'ai entretenu les lecteurs du « Journal » dans le cahier de mars 1940 — il existe une vaste étendue de 30—40 ha, complètement déboisée entre 1860 et 1870 et dont il convient, me semble-t-il, de considérer le boisement actuel. La localité, dont l'altitude est comprise entre 1370 et 1430 m environ, porte le nom d'*Ilanches*, terme qui ne figure ni dans les plans cadastraux actuels, ni dans les anciens. Son étymologie ? Mystère, au moins pour moi et bien d'autres. Autrefois, on écrivait Elenche (*Histoire de Longirod*, par Badel-Grau, page 254; prononciation au sujet du Mas de montagnes des Amburnex... datant de 1664). Les Ilanches font partie de l'alpage le « Pré au Vaud », à la commune de Le Vaud; toutes les cartes écrivent Pré aux Veaux. Dans un acte de bornage de 1671, il est question du « pré es Véz » appartenant à la commune des Vaux (Badel-Grau, p. 263).

A la date indiquée ci-dessus, un usinier du Brassus acheta le bois sur pied des Ilanches; mais pour l'amener à sa scierie au Brassus, il dut au préalable construire un chemin à travers des lieux fort malaisés. Ce chemin existe encore, mais n'étant pas entretenu, son état laisse passablement à désirer. Dans la contrée, on l'appelle le chemin à Auguste Aubert, du nom de son constructeur qui était le grand-père d'Henri Golay, inspecteur forestier à La Tour-de-Peilz, décédé voilà quelques années.

Voyons maintenant la topographie et le boisement actuel de ces Ilanches. De l'ancien, on retrouve encore quelques débris de souches complètement décomposées, recouvertes d'airelles (*Vaccinium Myrtillus* et *Vitis idaea*). Dans cette partie du Jura, c'est généralement en des